



Extrait du registre des délibérations

## Conseil Municipal Mardi 20 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingtième jour du mois de février, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 13 février 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul

### Conseillers en exercice : 29

**PRÉSENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella, M. FAUVEAUX Sébastien, M. BASTIEN Guillaume, MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain

**EXCUSÉS** : MME MARTIN Christelle par pouvoir à M. FAUVEAUX Sébastien, MME WASSON Laurence par pouvoir à M. FONTAINE Jean-Paul, MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. DANCOINE Thierry, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, M. POPEK Joël par pouvoir à M. PIESSET Arnaud, MME DECOUT Sabine par pouvoir à MME DEVIGNE Stella, MME MARTINACHE Sonia par pouvoir à M. LACAILLE René

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël

**Secrétaire de séance** : KOSMALSKI Emilie

### OBJET : 2024-1-07

#### **IMPLANTATION D'UN RELAIS DE RADIOTÉLÉPHONIE - FREE MOBILE – RUE DES ZINNIAS (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2023-3-17 EN DATE DU 27 JUIN 2023)**

**Vu** le dossier présenté par la Société Free Mobile concernant l'installation d'un relais de radiotéléphonie à LALLAING, situé rue des Zinnias, parcelles cadastrées section AR 275 et AR 327,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et sous réserve de l'accord de la déclaration préalable,**

**AUTORISE** Free Mobile à implanter, rue des Zinnias, parcelles cadastrées section AR 275 - AR 327, des systèmes d'antennes de télécommunication et de faisceaux hertziens, ainsi que des armoires techniques pour une surface louée de 27 m<sup>2</sup> environ ;

**AUTORISE** Free Mobile à déposer la déclaration préalable dès à présent ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un bail de 12 ans avec Free Mobile pour la location de l'emplacement destiné à accueillir les installations de télécommunication. La Commune percevra un loyer annuel de 5 000 (cinq mille) euros nets qui augmentera selon les modalités décrites à l'article 5 des Conditions Générales de la convention liant l'opérateur Free Mobile et la Commune. Les éventuelles extensions de réseau électrique seront à la charge exclusive de Free Mobile.

**Résultat du vote : Adopté à l'unanimité**

**Pour : 23 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle est un vote par pouvoir de FAUVEAUX Sébastien, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence est un vote par pouvoir de FONTAINE Jean-Paul, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de DANCOINE Thierry, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël est un vote par pouvoir de PIESSET Arnaud, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine est un vote par pouvoir de DEVIGNE Stella , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie

**Contre : 0 voix**

Abstentions : 4 M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia est un vote par pouvoir de LACAILLE René

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

**M. Fontaine Jean-Paul**